

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

Société de " l'Echo du Merveilleux "

Les actionnaires de la Société de l'ÉCHO DU MERVEILLEUX sont convoqués en Assemblée Générale pour le lundi 4 août, à deux heures et demie de relevée, au siège social, 70, rue Gay-Lussac, à Paris.

ORDRE DU JOUR

- 1° Rapport du Conseil d'administration sur les opérations sociales de l'exercice 1912-1913.
- 2° Rapport du Commissaire censeur.
- 3° Approbation des comptes.
- 4° Application des articles 44 et 45 des statuts.

GARANCINI SUR LA SELLETTE

MM. Henri et Gaston Durville, à la suite d'expériences avec le médium Carancini, déclarent que ce médium est un prestidigitateur. Il publie un compte rendu détaillé, appuyé de photographies, des séances où la fraude fut découverte. La longueur de cet intéressant procès-verbal ne nous permet pas de le reproduire entièrement, mais en voici les principaux passages.

Les séances avaient lieu chez le Dr Gaston Durville. Le médium était placé dans une cage grillagée, haute de 1 m. 80, profonde de 1 m. 20, large de 0 m. 80. Des montants de bois en composent la charpente ; entre les montants, un grillage à mailles ordinaires avait été tendu sur toutes les faces, même en bas et en haut : la cage était donc entièrement close. On y accédait par une porte placée sur la face postérieure. Une sorte d'avancement permettait d'engager les genoux lorsqu'on était assis. Près de la cage et recouvrant l'avancement, était placée une table de bois blanc. Carancini demandant que les assis-

tants fissent la chaîne avec lui, on avait ménagé sur la face antérieure deux orifices circulaires pour permettre le passage de ses mains. A l'extérieur et sur le toit de la cage, des bibelots sur lesquels la « force médiumnique » devait exercer son action.

Carancini, après avoir été fouillé, s'asseyait sur une chaise, dans la cage, *sans être attaché* ; on fermait derrière lui la porte qu'on scellait soigneusement avec des cachets de cire ; le médium passait alors les mains dans les trous, et les posait sur la table ; les contrôleurs en saisissaient une chacun. La séance commençait.

Avec une habileté singulière, le médium parvenait à dégager une main et à faire tenir aux deux contrôleurs l'autre main, pendant qu'avec celle qu'il avait libérée, il parvenait à faire mouvoir les objets placés sur ou devant la cage. « Carancini fait si bien son truc, disent MM. Durville, qu'un psychiste de nos amis, appelé un moment au contrôle, ne s'aperçut nullement de la substitution qui lui fut faite trois fois ».

... Après le départ du médium, les assistants commentent la séance et échangent leurs impressions : nous apprenons que lors du premier contrôle, le Dr Vergnes sentait le bout des doigts d'une main du médium. M. André Durville tenait un poignet. Pendant le second contrôle, Mme Barklay dit avoir tenu un poignet : elle fait remarquer que, voulant glisser sa main vers l'extrémité des doigts du médium, elle en a été empêchée par celui-ci qui lui immobilisa la main en la serrant contre la table. L'autre contrôleur (André Durville) affirme que, pendant toute cette partie du nouveau contrôle, il sentait le bout des doigts. Ce changement (poignet, bout des doigts) éveillé, chez ce dernier, l'hypothèse d'une substitution de main.

Munis de ces renseignements, nous reconstituons la séance. André Durville entre dans la cage et se fait tenir les mains par Mmes Barklay et Raynaud, il substitue alternativement une main et l'autre et reproduit tous les phénomènes : les contrôleurs déclarent que les mouvements nécessités par la substitution de la main leur semblent

comparables à ce que fit le médium. D'autre part, Mme Raynaud nous apprend que, lorsqu'elle sentit un contact à la figure, elle perçut nettement une odeur de tabac. Le médium est fumeur. Il y a, semble-t-il, lieu de supposer que c'est la main libérée qui portait l'odeur du tabac.

Pour voir si notre hypothèse de substitution est bonne, nous nous rendons compte qu'il conviendrait de mettre au contrôle deux personnes au courant des trucs de la prestidigitation : Henri et André Durville. Afin de permettre à tous les assistants de suivre avec plus d'intérêt la production des phénomènes et surtout pour acquérir des données précises, nous convenons que : lorsque les contrôleurs sentiront le bout des doigts, ils placeront dans une phrase quelconque le mot *bien*; lorsqu'ils tiendront le poignet, ils emploieront le mot, *bon*.

DEUXIÈME SÉANCE

Sont présents : Mmes Raynaud, Barklay, Boyeldieu, Boulogne, MM. Czolowski, Raynaud, André Herbet, Dr Gaston, André et Henri Durville. Sur le toit de la cage : une mandoline, une sonnette, une poupée, un ballon ; sur le tabouret à droite : tambourin, boule de billard ; sur la chaise à gauche : petit cheval et boule de billard. Le médium accepte comme contrôleurs ; Henri Durville (à droite) et André Durville (à gauche). Dès le début de la séance, le médium est tenu par les contrôleurs ; il rapproche ses mains l'une de l'autre ; il cherche à tenir la main du contrôleur de gauche, celui-ci le contrarie et Carancini de dire : « Ne serrez pas le médium ! », et au même moment, il dégage sa main gauche de l'étreinte et la pose sur celle du contrôleur, en disant : « Vous avez toujours ma main ? » M. André Durville en profite pour dire : « Le contrôle est *bien* » (bout des doigts). L'autre contrôleur répond que son contrôle est *bon* (poignet). Le contrôleur de gauche sent alors Carancini exécuter des tapotements légers sur sa main et en déduit que ceux-ci ont pu être faits d'abord avec la main gauche, puis continués avec la droite, auquel cas les contrôleurs tiendraient l'un le poignet (*bon*), l'autre le bout des doigts (*bien*) de la même main, et de la main libérée permettrait d'exécuter les phénomènes qui vont se succéder : mouvements d'une boule de billard, du tambourin, chute d'une boule de billard, du petit cheval, du ballon, de la sonnette. Le médium pousse un cri : à ce moment M. André Durville est repris par la main. Contrôle immédiatement annoncé : *bon-bon*. Repos.

Dans la seconde partie de la séance, le médium recommence exactement la même tactique, mais sur l'autre contrôleur (Henri Durville) et de nouveaux phénomènes se produisent pendant que, à plusieurs reprises les contrôleurs déclarent le contrôle *bien* et *bon*, c'est-à-dire pour ceux qui savent, qu'il est déplorable. La poupée crie et tombe sur la table. Carancini a dû ensuite la prendre avec sa main libre et la placer entre ses genoux, le contrôle alors, était *bon* et *bien*, Carancini réintègre la main

substituée : contrôle *bon-bon* ; il demande qu'on approche la lumière et qu'on fasse double contrôle. La poupée crie ! Le Dr Gaston Durville se baisse avec la lampe pour voir les genoux du médium. « Non, non, non, s'écrie en français le médium (il ne devrait parler qu'en italien) ôtez vite la lumière ». La lumière une fois éloignée, Carancini substitue sa main droite, prend la poupée et la jette dans le salon. En exécutant le geste nécessaire, le médium touche l'avant-bras de M. Henri Durville qui repose sur la table. Toujours avec sa main droite, Carancini d'un mouvement brusque, soulève la table en saisissant le bord placé contre l'ouverture pratiquée dans le grillage, puis M. Henri Durville est frappé légèrement à la cuisse par le tabouret. Enfin le médium tire une fois sur la manche du veston du même contrôleur, lui tapote légèrement le bras et l'avant-bras.

Pendant l'exécution de ce phénomène M. Henri Durville sentait l'extrémité des doigts de la main gauche du médium, mais sitôt qu'ils cessent il est repris par sa main droite : Carancini, en se hâtant trop, a oublié de retirer sa main gauche et M. Henri Durville, pendant un moment assez court, est tenu par deux mains. Ce fait lui permet une fois de plus, de supposer une fraude.

« Giuseppe » (1) annonce qu'il va produire des lueurs et demande une obscurité absolue. Il libère sa main droite. On aperçoit dans la cage et à sa partie supérieure, une lueur qui descend brusquement. En accomplissant le geste, Carancini a heurté le grillage ; M. Henri Durville a vu la lueur descendre jusqu'au niveau des cuisses du médium. On aperçoit ensuite quelques autres lueurs, toujours dans la cage et le médium est réveillé.

Au début de la séance, M. Raynaud a vu le médium approcher de la cage le tabouret de droite, en le poussant du genou.

TROISIÈME SÉANCE

Sont présents : Mmes Carrette, Raynaud, Boyeldieu, Barklay, MM. André Herbet, Raynaud, Dr Gaston, Henri et André Durville. Les mêmes objets occupent les mêmes places que dans les séances précédentes, sauf la mandoline qui est sur la cage. Le tabouret de droite est placé un peu plus loin. Nous étions désireux de compléter notre documentation, jusqu'alors purement subjective, par des enregistrements objectifs. Le médium n'y vit aucun inconvénient. Donc, M. André Herbet disposa deux appareils photographiques et du magnésium.

MM. Henri Durville et Raynaud remarquent que, au moment où le médium va pénétrer dans la cage, il heurte du genou le tabouret qui sera, ainsi, plus près.

Premier contrôle : Mme Barklay à droite, André Durville à gauche. Carancini, malgré les efforts d'André Durville, libère sa main gauche (contrôle *bien-bon*) et fait des atouchements à droite et à gauche, puis remet la main droite (contrôle *bon-bien*) et déplace les objets placés sur le tabouret qu'il a rapproché. Il jette l'un d'eux dans le

(1) Le prétendu guide de médium.

salon, et, ce faisant, touche à l'avant-bras un des contrôleurs (Mme Barklay).

La mandoline placée sur la cage joue ; des lueurs apparaissent dans la cage. Au moment où la mandoline joue, M. André Herbet appuie sur la poire qui commande le magnésium. Une étincelle jaillit mais le magnésium qui a dû être déplacé pendant la séance ne s'allume pas.

Carancini se plaint de l'étincelle et dit qu'on a troublé les phénomènes. Il demande d'autres contrôleurs.

Deuxième contrôle : Mme Carrette à droite, le Docteur Gaston Durville à gauche. Après une demi-heure d'attente durant laquelle rien ne s'est produit, la séance est suspendue.

Après le départ du médium, André Durville, dans les mêmes conditions, reproduit tous les phénomènes. La photographie qui fut prise montre la substitution de main.

QUATRIÈME SÉANCE

Sont présents : Mmes Raynaud, Barklay, Delphes, MM. Charbon, A. Herbet, Gaston, Henri et André Durville.

« Giuseppe », à la séance précédente, nous avait promis de nous donner des empreintes sur du noir de fumée. Une assiette fumée fut donc placée sur une chaise, derrière la cage à dix centimètres de celle-ci. Sur la cage un tambourin, une mandoline, une poupée. A gauche sur un tabouret, trois sonnettes, un chien en carton. Les appareils photographiques sont placés comme à la séance précédente.

Contrôle : André Durville à gauche, Henri Durville à droite. Les phénomènes commencent avec intensité. Dès le début, Carancini a libéré sa main : il remue le tambourin, puis la poupée est jetée dans la salle. Atteintements, Henri Durville demande que la mandoline joue ; on entend bientôt gratter sur le grillage. André Herbet appuie sur la poire à magnésium ; celui-ci ne s'enflamme pas, mais la faible lueur déterminée par l'étincelle a permis au Docteur Gaston Durville d'apercevoir nettement le bras du médium tendu verticalement vers le haut de la cage.

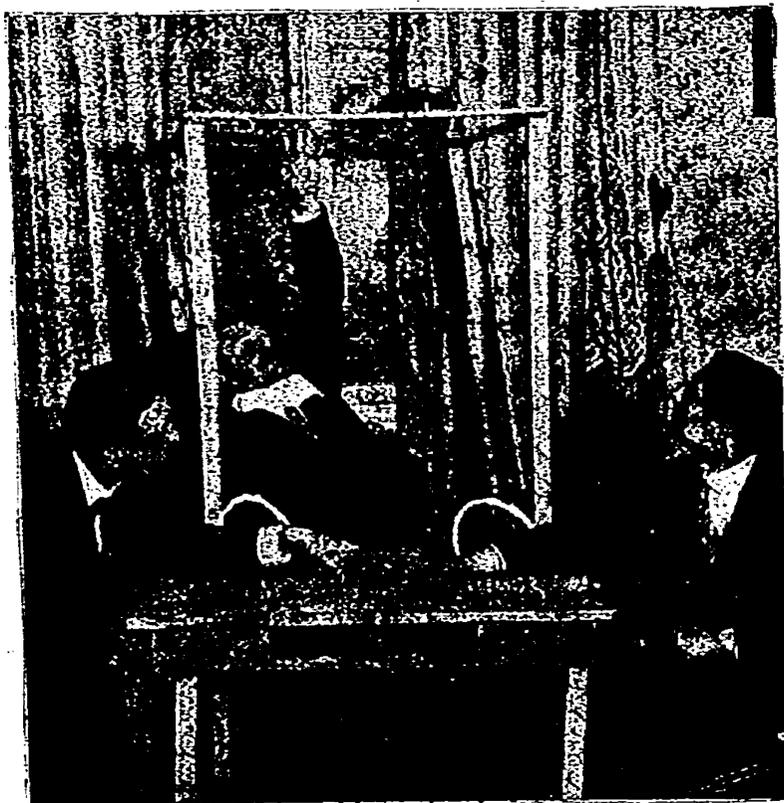
Malgré ces preuves certaines de la fraude, plusieurs personnes conservent encore l'espoir de constater un jour ou l'autre des phénomènes réels. Nous demandons des phénomènes à gauche. « Giuseppe » dit qu'il va « écrire » sur l'assiette fumée ; il demande double contrôle, pousse un cri et dit que c'est fini. Le docteur Gaston Durville prend l'assiette et va examiner à la lumière, dans la pièce voisine. Des raies, des stries informes se trouvent près du bord.

Et la séance continue. Un phénomène bien plus « extraordinaire » que tous les autres va se produire : le médium pousse un cri et demande qu'on fasse une photographie, puis la lumière. Le magnésium n'étant pas prêt, Giuseppe, malgré sa crise, dit en français qu'il attendra. On fait la photographie et on termine la séance ; le médium est en

bras de chemise, son veston est à terre en dehors de la cage.

Examen critique des principaux phénomènes. — Après la séance on examine la poupée qui gît dans la salle ; on remarque que la ferrure qui produit le cri manque, e. quelqu'un la retrouve à terre dans la cage. Il nous paraît donc évident que c'est en la forçant à passer à travers les mailles du grillage que le médium l'a arrachée.

L'expérience du noir de fumée n'a aucune valeur, puisque avec sa main libérée, munie d'un stylographe qu'il avait sur lui, Carancini a pu facilement atteindre le bord de l'assiette. Quand il a demandé le double contrôle les marques étaient déjà faites.



Pour ce qui concerne la « dématérialisation » et la re-matérialisation (?) du veston, notons : que le médium a malgré l'opposition des contrôleurs fait successivement la substitution de chacune de ses mains, ce qui lui a permis d'enlever une manche à chaque fois. Il a sorti le veston par le trou de droite de la cage ; en effet, Henri Durville qui avait entendu une trépidation anormale dans le grillage, approcha le coude ; il sentit alors un quelque chose de volumineux qui sortait avec difficulté (le trou était relativement petit et il a fallu tasser fortement le veston pour le faire sortir). En outre, au moment de la projection, Carancini frappa fortement l'avant-bras de Henri Durville. Les contrôleurs annoncèrent ensuite la rentrée de la main.

Remarquons que, lorsque le médium a demandé un double contrôle pour l'expérience du noir, et de la même

façon, dans l'expérience du veston, lorsque Carancini demanda la photographie, les mains étaient revenues en place. Nous en avons conclu que si nous voulions obtenir une photographie « intéressante » il nous fallait photographier les phénomènes pendant leur exécution, et non après.

Nous nous sommes rendu compte, également, que, seul un des deux contrôleurs — percevant les bruits mieux que les autres personnes — était capable de photographier au bon moment. C'est pour cette raison que M. André Herbet organisa un système de déclenchement à longue portée : la poire de commande du magnésium serait à l'avenir actionnée par André Durville.

Nous reproduisons la photographie obtenue et qui prouve la fraude. Après avoir dégagé sa main droite, le médium se dispose à faire vibrer la mandoline placée en haut de la cage. Sans attendre l'ordre de Giuseppe, M. André Durville a fait jaillir l'éclair de magnésium au bon moment.

Carancini assura par lettre au docteur Durville qu'il n'avait pas triché de son plein gré, mais que quelqu'un dans l'assistance lui avait suggéré de tricher. Il le supplia de ne montrer ce document à personne.

MM. Durville offrent à Carancini de se réhabiliter dans des conditions de contrôle que le médium n'acceptera très probablement pas.

La liste des médiums prestidigitateurs s'allonge tous les jours depuis le funambulesque Sgaluppi, comte de Sarak, qui demandait 50.000 francs de dommages-intérêts à l'*Echo du Merveilleux* !

G. M.

La « Sainte » de Magny

Une information judiciaire est ouverte au sujet de scènes qui viennent de se passer à Magny-sur-Tille, sur la tombe de Françoise Sauvestre. Peut-être quelques-uns de nos lecteurs n'ont-ils pas entendu parler de la « Sainte » de Magny.

Françoise Sauvestre était née de parents très humbles, au village voisin de Fauverney. Elle était infirme. Enfant, elle mendia de commune en commune.

Un beau jour, à la suite d'une assez longue absence, elle reparut à Fauverney. C'était à l'époque où l'on ne s'entretenait que des guérisons miraculeuses obtenues par le curé d'Ars.

— J'ai vu le curé d'Ars, dit Françoise; il m'a confié

« son secret ». Que ceux qui gémissent viennent à moi !

On vint. Sa cabane vit défiler les malades réels et les malades imaginaires. Les médecins lui cherchèrent noise pour exercice illégal de la médecine ; elle fut condamnée et emprisonnée. Cette persécution ne fit qu'augmenter sa célébrité.

Dès sa libération, Françoise Sauvestre s'installa à Magny-sur-Tille. Elle ouvrit une chapelle consacrée à sainte Philomène et au vénérable curé d'Ars. Elle ne fréquentait point l'église et affectait quelque dédain pour les sacrements. Mais elle entourait sainte Philomène d'un culte si touchant que la bienheureuse « ne pouvait faire moins, assurait-elle, que d'exaucer toutes ses demandes ».

— Ayez-la foi, disait-elle, et priez avec ferveur.

Devant la statue de la sainte, Françoise faisait brûler un peu d'huile. Elle y mêlait de la cire fondue, puis elle frictionnait de ce mélange inoffensif le membre ou la partie malade. Des invocations terminaient la cérémonie.

Des cures merveilleuses, ou estimées telles se produisirent. Françoise Sauvestre ne se contentait pas de combattre les maladies : elle donnait des conseils aux plaideurs et lisait comme dans un livre ouvert dans la pensée de ses clients.

Sa réputation gagna de proche en proche. Une revue spirite rapporta les faits avec enthousiasme ; on accourut de la Nièvre, du Jura, de Saône-et-Loire et même du Midi.

Chaque jour, une trentaine de malheureux s'en remettaient aux prières de Françoise du soin de les guérir. Elle ne leur réclamait rien, mais ils déposaient sur l'autel de sainte Philomène de généreuses offrandes.

Après plus de trente ans d'exercice, la guérisseuse décéda à quatre-vingt-dix-huit ans, le 22 avril 1908. Avant de mourir, elle demanda, paraît-il, les sacrements ; mais le curé exigea d'elle une déclaration de soumission à l'Eglise qu'elle refusa de faire.

Françoise Sauvestre mourut sans les sacrements et fut enterrée en terre non consacrée. Son corps fut déposé dans une chapelle, enrichie de superbes vitraux. Des statues de sainte Philomène et du curé d'Ars y furent érigées, et l'on y voit des cannes et des béquilles abandonnées, en témoignage de guérison, par des boiteux et des paralytiques.

La maison de Françoise Sauvestre a été achetée par un comité. Sa chambre et la chaise de sainte Philomène sont l'objet d'un culte particulier, et le 22 de chaque mois, de véritables pèlerinages s'organisent dans les départements limitrophes. On vient même

de Suisse et d'Autriche pour prier sur la pierre et réclamer remède à tous les maux.

Le « comité du Culte de Françoise Sauvestre » — c'est là le titre qu'il a pris — se proposait de faire canoniser celle que les habitants de Magny appellent « la Sorcière », et que les zéloteurs nomment « sainte Françoise ». L'évêque de Dijon, Mgr Monestès, a condamné leurs pratiques, en février dernier. Or, Françoise Sauvestre avait annoncé qu'au bout sept ans on trouverait son corps intact.

Sous le prétexte de changer le cadavre de cercueil, l'autorisation d'exhumation nécessaire fut obtenue du maire et c'est ainsi que, le 11 juillet, l'exhumation eut lieu, en présence de trois cents fidèles de la « Sainte » de Magny, et des docteurs Zipfel, de Dijon, et Charbonneau, de Genlis. Un notaire, M^e Bernard, les accompagnait. Le cercueil ne livra que des restes décomposés, répandant une odeur cadavérique.

On vit des hommes et des femmes, tous les étrangers du pays, se précipiter sur ces tristes restes et les toucher, les baiser, les faire toucher à des croix, des médailles, des scapulaires, des mouchoirs qu'ils embrassaient ensuite.

On cite bien d'autres détails encore. Une enquête judiciaire, comme nous le disons plus haut, a été ouverte et l'évêché en a insinué une également.

Les fidèles de la « Sainte » conviennent que son corps est décomposé contrairement à sa promesse. Mais ils font remarquer qu'elle a dit : « Dans sept ans ». Or, il n'y a que cinq ans. Ils sont persuadés que d'ici deux ans le corps de Françoise Sauvestre sera reconstitué.

J. R.

L'Advenir du Tsar Ferdinand

Voici la curieuse anecdote que l'on raconte à propos du Tsar des Bulgares :

Il y a d'assez nombreuses années (*non c'était en 1912*) un homme qui eut une courte mais brillante carrière de diplomate et d'historien, et qu'une mort prématurée a enlevé voici trois mois, M. Mancini, s'était rencontré avec le tsar Ferdinand, alors prince de Bulgarie, M. Mancini pratiquait pour son plaisir, et avec un art consommé, la chiromancie. Le prince croit aux devins, aux tarots et aux amulettes. Intéressé par son visiteur, il lui avait montré les lignes de sa main.

— Puis-je, demanda M. Mancini, dire à Votre Altesse toute la vérité?

— Je crois bien! Cela seulement m'intéresse.

— Je vois bien des heurts, des hauts et des bas, dans cette ligne de chance.

— Précisez!

— Je vois un grand deuil prochain, un deuil pour le cœur du prince et pour le Royaume...

— Ah! dit le prince, plus ému qu'il ne voulait le paraître, Continuez!

— Je vois, dans cinq ou six ans, une grande joie pour le prince, une élévation longtemps désirée...

— Et puis?...

— En 1912, Monseigneur, vous connaîtrez l'apothéose la plus inattendue, la plus éclatante que Votre Altesse ait osé rêver.

— Et après?

Le jeune diplomate fit une pause et, après une longue hésitation, il reprit :

— La fortune est changeante. L'année suivante, il paraît indiqué, — mais je voudrais bien me tromper! — que la Bulgarie et le Prince connaîtront une terrible catastrophe.

— Allons! fit le prince avec un sourire contraint, venez, monsieur le devin, visiter ma collection de rosiers...

Le deuil prédit par M. Mancini s'est réalisé. La mère du prince est morte, laissant en deuil la petite puissance que ses soins avaient fondée.

La joie prévue s'est produite quand, avec le parrainage russe, le prince Ferdinand s'est proclamé tsar des Bulgares.

Le triomphe éclatant s'est produit quand le tsar Ferdinand, chef de Confédération balkanique, a marché de victoire en victoire, chassant le Turc aux portes de Constantinople.

La catastrophe a suivi de près. A l'heure actuelle, vaincue, encerclée par ses alliés de la veille, qu'elle a imprudemment attaqués, par la Roumanie qui veut sa part et la Turquie qui relève la tête, la Bulgarie en est réduite à ne plus se défendre et à se désarmer elle-même pour désarmer ses ennemis. Elle n'a plus pour abri que cette promesse du tsar Nicolas :

— Je ne laisserai pas humilier la Bulgarie.

Qu'arrivera-t-il encore, dans ce pays de coups d'Etat? On craint non seulement pour le trône, mais pour la sûreté du roi.

* *

Le *Cri de Paris* qui revendique la paternité de l'information, publiée par lui en novembre 1912, écrit :

« A cette époque, le tsar de Bulgarie, dans tout l'enivrement de ses premières victoires, était décidé à ne signer la paix qu'à Constantinople. Nul ne pouvait prévoir les désastres qu'il vient de subir. Cependant,

le *Cri de Paris* du 10 novembre 1912 contenait cette extraordinaire prédiction qui s'est si étonnamment réalisée :

... On sait que le tsar Ferdinand est le plus superstitieux des hommes. Il y a deux ans, un jeune diplomate qui s'occupait de chiromancie, lui disait après avoir regardé sa main :

— En 1912, *Météore*.

Puis, il s'arrêta brusquement, car il avait vu :

— En 1913, *Cataclysm*.

Le jeune diplomate n'a jamais voulu révéler au souverain la seconde partie de sa prédiction, mais le tsar Ferdinand s'est toujours montré préoccupé de la connaître. Il se demande souvent pourquoi le destin est resté muet à partir de 1912.

« Le jeune diplomate était M. Mancini dont la mort prématurée a laissé tant de regrets. On ne dira point que sa prédiction a été faite après coup, comme celle de Cazotte, puisque nous l'avons publiée au moment des plus grands triomphes de la Bulgarie.

« C'est par le *Cri de Paris* que le tsar Ferdinand a connu la seconde partie de la prédiction, que M. Mancini n'avait pas osé lui révéler. Aujourd'hui il en est extrêmement frappé.

« Ses malheurs lui ont enlevé toute lucidité d'esprit. Il est devenu plus superstitieux que jamais. Il montre sa main à ses familiers, en leur demandant si la ligne de vie n'est pas brisée après le *Cataclysm* et si elle se continue au delà de 1913.

« Mais M. Mancini n'est plus là pour faire parler le destin. »

Le Roi n'est pas l'homme d'un tel accablement, même dans les terribles circonstances qu'il traverse.

« Un jour, raconte l'*Intransigeant*, que, dans une de ses récentes visites à Paris, un de nos amis conversait avec lui dans l'intimité, on en vint à parler de ces attentats qui sont comme le casuel du métier de roi. Et alors le tsar, déboutonnant sa chemise, montrait à son interlocuteur le grand collier de l'ordre de chevalerie qu'il a fondé et qu'il portait au cou, à même la peau.

— Je le porte toujours sur moi, dit simplement le prince, Ainsi, comme je peux être tué d'un moment à l'autre, je tomberai sans surprise. Il faut savoir mourir en roi. »

Y. KISSELEFF.

Une Maison hantée

Morlaix, 24 juillet.

Au village de Kerranborn, commune de Plounéour-Ménez, habite la famille Croguennec, composée de la mère, cinquante-cinq ans, des fils Bernard, trente ans, et François-Marie, vingt ans ; de la fille Alexandrine, vingt-cinq ans.

Cette famille habite une très grosse ferme ; sa fortune s'élève à 16.000 francs de rentes.

Or, depuis plusieurs mois, une véritable terreur, augmentée par la superstition bretonne, pèse sur le pays.

La ferme est, dit-on, hantée.

Presque toutes les nuits, les membres de la famille Croguennec sont en proie à une peur atroce ; tourmentés qu'ils sont par les esprits qui se présentent devant eux sous des formes terrifiantes. De plus, les esprits s'amuse à frapper à coups redoublés dans la cheminée, à traîner des objets lourds sur le parquet, à ouvrir la porte, bien qu'elle ait été soigneusement fermée la veille au soir. Les chevaux se détachent dans l'écurie et se blessent, les vaches mettent bas avec des difficultés inouïes.

Ce sont non seulement les membres de la famille Croguennec qui racontent ces choses, mais les autres habitants qui affirment avoir vu et entendu.

Une tante de la famille Croguennec leur laissa une fortune assez élevée en mourant. Les uns croient que c'est elle qui vient les persécuter parce qu'ils n'ont pas assez fait prier pour son âme ; d'après les autres, ils sont victimes d'une sorcière qui leur a jeté un sort, pour se venger de leur peu de générosité.

Quoi qu'il en soit, deux jeunes filles sont devenues folles. Les deux malheureuses ont été internées à l'asile de Morlaix.

Voici le récit d'un envoyé spécial du *Matin* :

Les Croguennec sont riches, ils ont du bien au soleil, du bétail dans l'étable, du foin dans la grange, et de l'argent chez le notaire. Certaine tante, en décédant, voici huit années, leur fit l'agréable surprise de leur léguer tout ce qu'il faut pour arrondir un patrimoine. Leur malheur date de ce jour.

Les Croguennec vivaient, dans le plein épanouissement de leur santé, la vie simple du paysan breton. La considération de tous environnait le père, les deux fils, les deux filles et la vieille mère, mais aussitôt la bonne tante mise en terre, ç'en fut fait de leur repos.

Les bêtes dépérissent

Les épis desséchèrent sur leur tige ; les chevaux se débrièrent tout seuls à l'écurie, et les vaches éprouvèrent,

pour véler, de telles difficultés, qu'on ne vit plus que le vétérinaire sur la route de Kerranborn. Le père en décéda il y a six années ; mais il fallait plus d'une victime à l'esprit sournois qui redoubla de malignité.

Quand la fille aînée, Jeanné, se maria avec un courageux garçon de Saint-Thégonnec, le plus beau cheval de l'écurie dépérit sans qu'on pût rien comprendre au mal qui le minait. Un second devint invalide, puis tous les autres firent de même ; leurs forces déclinèrent tant et si bien que sur les marchés du Finistère ils devinrent la risée des maquignons. Quant aux vaches, elles s'obstinèrent pour véler à ne pas suivre les règles ordinaires de la nature.

Les deux frères allèrent consulter le sorcier, qui ne leur cacha pas que c'était grave, mais qui ne leur donna aucun remède pour conjurer le maléfice. Dès lors, la maison des Croguennec devint le théâtre des plus inexplicables phénomènes.

Chaque nuit, la mère, sa fille, Mlle Alexandrine, et le cadet, François-Marie, furent en proie à d'indescriptibles terreurs. Dans leur chambre, ils entendirent, grelottant de peur, mugir un terrible ouragan. Des bruits de chaînes entrechoquées les tenaient sans cesse en éveil. Des coups rythmés, cadencés jouaient une marche diabolique sur le rideau de fer de la cheminée, et il leur semblait, tant le tintamarre les assourdissait, que des légions de démons traînaient, pour les déloger, les meubles les plus massifs de la maison.

Ils éclairèrent une fois et ne virent rien.

Au matin, pourtant, ils trouvaient les portes grandes ouvertes et les chevaux étaient en liberté dans la plaine. A ce régime, l'énergie des braves gens s'usa vite et leur esprit s'assombrit.

La peur des félins infernaux

Mlle Alexandrine vécut dans la terreur des chats noirs qui incarnent, en Bretagne, l'esprit de Satan lui-même et il ne se passa pas un jour sans qu'elle eût à se défendre contre les félins infernaux qui l'assaillaient.

La mère tomba en langueur et François-Marie reçut le coup de grâce, un beau jour, en plein midi, lorsqu'il fut empoigné au ventre par une main furieuse qui le secoua si rudement qu'il défaillit et trébucha. Il n'avait distingué personne, mais il ne fut plus, dès lors, que l'ombre du beau gars qu'il était auparavant, et toujours malade, il sua les plus effroyables angoisses.

En vain, un voisin, M. Nicolas, et des parents venus s'installer chez eux pour contrôler, leur assurèrent ils, que leur imagination les égarait. Ils entendirent toujours le hullement de la tempête et le tumulte des armoires, qui glissaient. La sarabande ne cessait jamais. Ils en mouraient.

Aussi bien, il y a trois semaines, au cours d'une cérémonie religieuse, célébrée à l'église de Plounéour, la vieille mère troubla-t-elle le service de ses cris. Une horrible vision lui représentait l'assassinat de son fils Bernard. Mlle Alexandrine trépignait au milieu de lutins impitoya-

bles et de féroces quadrupèdes lançaient les griffes en avant.

On reconduisit doucement les deux femmes à la ferme avec de bonnes paroles. Mais le lendemain matin, à onze heures, d'épouvantables clameurs ameutaient tout le village. La jeune fille, les deux garçons et leur mère étaient sur le seuil de leur porte et, les yeux désorbités, le geste fou, faisaient entendre qu'une nouvelle perfidie de l'esprit venait de les glacer d'épouvante, puis ils se claustrèrent dans une réserve farouche.

A la suite de ces dernières scènes, Mlle Alexandrine fut internée, à vingt-cinq ans, à l'asile de Morlaix et la gendarmerie ouvrit un enquête.

« Quelqu'un nous a jeté un sort »

Ma visite n'a surpris personne. Le sorcier n'avait-il pas annoncé à ses clients qu'« un monsieur de Paris allait venir qui saurait prendre le démon à la gorge ».

Je ne vis pas le diable, mais je vis François-Marie Croguennec. François-Marie Croguennec respire depuis quelques jours. L'intervention des gendarmes semble avoir produit un effet salutaire sur le « Malin ». Mais cette trêve durera-t-elle ?

— Je l'espère, me dit dans son pittoresque dialecte le brave garçon réconforté, car j'ai bien souffert depuis six ans. J'en ai tout le corps ruiné ; mais la tête est solide.

» Sûrement il y a dans le pays quelqu'un qui nous a jeté un sort et qui, de loin, parvient à nous torturer, nous et nos bêtes, sans avoir besoin de se montrer.

» Je me doute bien, mais je ne peux pas le dire, car enfin je ne suis pas bien certain... »

Ce que François-Marie n'a pas voulu me confier, par un scrupule de conscience, on me l'a chuchoté dans le bourg superstitieux. — Il paraît — mais ce n'est là qu'un bruit — que c'est la vieille tante décédée qui bouleverse le mobilier, à seule fin de montrer combien elle désapprouve l'emploi que font ses neveux du pécule qu'elle leur laissa.

Un intermédiaire, bien en cours chez les esprits, l'assisterait dans sa bruyante besogne et matérialiserait ce ressentiment d'outre-tombe.

François-Marie, à qui j'ai répété cette rumeur, a hoché la tête sans mot dire, et a replanté sa fourche dans le foin qu'il érige en meule.

Le parquet de Morlaix s'occupe de cette affaire.

Nous prions les abonnés dont l'abonnement est expiré de vouloir bien nous adresser de suite le montant du renouvellement, afin de ne subir aucun retard dans le service de Revue.

Ce qui concerne la rédaction, réclamations diverses et communications pouvant intéresser la Revue, doit être adressé à Mme Gaston Mery, directrice de L'ECHO DU MERVEILLEUX 70, rue Gay-Lussac, Paris.

CONSIDÉRATIONS PERSONNELLES
A PROPOS DU
Nuage dit prophétique de Vienne
en Dauphiné

Le retour des fêtes Constantinienes, fondées sur l'apparition du *Labarum* à Constantin, a ravivé le souvenir des prodiges aériens. Il en est un relativement récent puisqu'il s'est produit le 3 mai 1848, à Vienne, en Dauphiné, mais qui n'a pas reçu toute la publicité à laquelle il a droit, n'ayant été raconté que dans quelques journaux ou revues de l'époque.

M. le baron de Novaye, dans son recueil de prophéties, d'ailleurs si complet, n'en fait pas mention : il a craint sans doute les critiques du vulgaire qui prétend que l'on voit tout ce que l'on veut dans les nuages ; or, c'est précisément parce qu'il n'est pas possible, même aux esprits les plus prévenus, de formuler cette objection à propos du nuage de Vienne, que j'ai songé à le communiquer à *l'Echo du Merveilleux*, persuadé qu'il intéressera plus d'un de ses lecteurs.

En voici la relation. Elle a été rédigée par M. H. Pézieux, publiciste honorablement connu à Lyon, après enquête faite sur les lieux par lui-même et interrogation des témoins, surtout de la famille Eraud qui tenait le magasin à fourrage à cette époque.

RELATION :

« Le temps était beau, le ciel pur et serein, une heure avant le coucher du soleil, dix-huit ou vingt personnes parmi lesquelles 2 hussards, 5 botteleurs, étaient réunies dans la cour du magasin à fourrage, près le Champ-de-Mars, à Vienne, lorsque ce phénomène étonnant s'est montré dans le ciel, un peu au-dessus de l'horizon, du côté du midi, entre la rive gauche du Rhône et la petite montagne, appelée Coupe-Jarret.

Ces 18 ou 20 témoins attestent avoir vu et bien vu, pendant deux heures, le phénomène suivant, dont les uns sont demeurés spectateurs, pendant que les autres entraient et sortaient, pour en observer les phases successives.

APPARITION

1° Il se forma deux nuages du volume de deux grandes maisons, l'un tout noir ;

2° L'autre tout blanc : ce dernier à gauche, l'autre à droite ; ils semblaient incliner vers le couchant ;

3° Le nuage noir marchait le premier ;

4° Ils se touchaient du haut en bas, sans intervalle et sans mélange ; ensemble ils représentaient un carré long, mais non d'une parfaite régularité ;

5° Ces deux nuages étaient traversés par une sorte d'écharpe, composée de trois bandes, larges chacune de deux pieds environ, et de couleurs différentes ; la bande supérieure était bleu foncé, celle du milieu rouge et la bande inférieure blanche ;

6° Sur la bande supérieure de l'écharpe et sur le nuage blanc, se voyait un personnage richement vêtu, coiffé d'un chapeau de général, monté sur un cheval blanc orné d'une couverture brodée à franges d'or. Ce personnage est resté longtemps immobile à la même place ;

7° Sur le nuage noir, au-dessous de l'écharpe, on vit un grand lion noir, couché à la renverse et la gueule béante. Il était d'un noir beaucoup plus foncé que le nuage et d'une grosseur à couvrir la moitié de la partie inférieure du nuage partagé par l'écharpe. Il était tourné vers le couchant, la tête vers le centre du nuage.

8° Vis-à-vis ce lion, et bien au-dessus de l'écharpe, était comme une flamme de feu, semblable à un bonnet phrygien. Ce bonnet s'agitait vivement et descendait en tournoyant ; il a traversé les trois bandes de l'écharpe ; et il est venu se perdre dans la gueule béante du lion renversé, qui gardait toujours la même position ;

9° En même temps on voyait un second lion noir à la suite du premier, sur la partie gauche ou du couchant, du nuage noir. Celui-ci, de même grosseur, était debout sur ses pieds, et regardait le premier lion ;

10° Sur l'écharpe, au-dessus des lions, se posèrent trois aigles (1) ; au-dessus des aigles on vit trois couronnes de lauriers très vertes ;

11° Et au-dessus encore un chapeau de Bonaparte à cocarde tricolore : tous les emblèmes de la dynastie des Napoléons ;

12° Au sommet des deux nuages noir et blanc, apparurent comme deux villes qu'on n'avait pas vu se former. Elles semblaient avoir surgi de derrière les deux nuages, qui paraissaient leur servir de base. La première reposait sur les deux nuages et presque autant sur l'un que sur l'autre. Celle-ci était grisâtre : on distinguait sur une façade plusieurs rangs de croisées, sa teinte était grisâtre. L'autre ville, moins grande que la première, reposait sur la partie postérieure du nuage blanc ; elle était séparée de la ville

(1) Celui du milieu vint se placer sur tête du lion resté debout ;

grisâtre par un assez grand intervalle formé par l'azur du ciel ; elle était remarquable de blancheur, et une tour en forme de clocher la dominait ;

13° Les trois couleurs de l'écharpe commencèrent à pâlir, et tous les objets qui s'étaient dessinés sur le nuage noir s'effacèrent ; mais le superbe cavalier vu sur la bande supérieure du nuage blanc restait toujours dans la même attitude ;

14° En même temps un troisième lion blanc se forma sur le nuage blanc, au-dessous de l'écharpe ; sa blancheur tranchait sur celle du nuage, et sa grosseur était double de celle des deux autres lions noirs. Couché sur le ventre, il levait la tête et considérait le nuage ainsi que le cavalier.

15° Les figures dessinées sur le nuage noir ayant disparu, l'écharpe tricolore a été remplacée par une seule bande noire, mais sur le nuage noir seulement ;

16° ...tandis que sous le lion blanc, du côté du nuage blanc, se sont montrées deux bandes, l'une blanche et l'autre vert clair ; celle-ci était au-dessous. Cette écharpe semblait soutenir le lion. Sur la bande unique, sur le nuage noir, apparut un grand fantôme ressemblant à une femme, les cheveux en désordre.

17° Voici qu'une seconde bande noire se montre sur le nuage noir, s'étendant vers le couchant et aboutissant à la place où étaient les couronnes de lauriers. Cette bande, en s'allongeant, figurait un pont dont on distinguait plusieurs arcades et dont la base se perdait dans l'azur du ciel. Ce pont était rempli de plusieurs groupes de personnes de tout sexe et de tout rang, qui paraissaient être dans l'anxiété...

18° ...attendant ce que deviendrait la grande ville grisâtre, que l'on voyait subitement envahie par un tourbillon de fumée. Était-ce éboulement ou incendie ? on ne vit point de feu ; mais peu après la fumée s'est dissipée et à la place il n'est resté que des décombres et des pans de murs, plus élevés les uns que les autres.

19° Aussitôt l'on vit le fantôme de femme échevelée se courber, sa tête se séparer du tronc, tomber comme une pierre et disparaître, tandis que le corps s'étendait sur la bande noire.

20° Après ce tableau, on vit une grande dame sortir de la ville apparente ou château blanc. Elle était couronnée et vêtue d'un manteau blanc qui ne saurait être comparé qu'au manteau de la vierge de Fourvière ; sa couronne ressemblait aussi à celle qui couvre la tête de cette vierge. Elle tenait à la main une autre couronne, qui paraissait sortir d'une ouverture faite sur le devant du manteau.

21° Cette dame est venue déposer cette couronne sur la tête du lion blanc. Cette couronne était ronde, grande, blanche, composée de fleurs dont il n'a pas

été possible de reconnaître la nature. En recevant cette couronne, le lion blanc parut se relever et s'approcher du château ou ville.

22° A la vue de cette dame, plusieurs des témoins se prirent à crier : c'est la duchesse de Berry ! !

23° Au sommet de la tour qui domine la ville ou château blanc flottaient deux drapeaux blancs dont l'étoffe s'agitait vivement, tandis que l'ensemble du tableau s'avancait lentement vers le couchant dans un calme parfait. On avait aussi remarqué deux drapeaux rouges en faisceau, s'agitant à l'extrémité du nuage noir, et semblant enfoncés dans un vallon.

24° Aussitôt que le lion blanc a été couronné, le cavalier, jusque là immobile, a quitté son cheval, qui a disparu dans le nuage, et il est venu sur le lion.

25° Derrière ce lion, et comme sortant de dessous sa queue, parut une tige de lis formant sept branches toutes fleuries.

26° Le lion tenait à sa gueule une autre branche de lis, mais toute simple, et une troisième branche semblable formait comme un panache au-dessus de sa tête ; elle apparaissait couronnée d'une auréole d'un blanc rose en forme d'arc-en-ciel.

27° Le cavalier qui était venu se placer sur le lion blanc a disparu, et l'on a remarqué au bout de la bande verte, derrière le lion, une tête d'homme d'un blanc d'argent ; le crâne chauve, avec des cheveux blancs formant autour une espèce de couronne ; la figure rose, le front haut et majestueux.

Elle ressemblait au cavalier, sauf que celui-ci était coiffé d'un chapeau, tandis qu'elle était nue.

Au-dessus de cette tête, sur l'azur du ciel, se lisaient ces trois lettres grosses et violettes : *AVE* ; aucune ponctuation ne les accompagnait ; la première était plus grosse que les deux autres.

28° Plus haut que les deux lettres, et toujours sur l'azur du ciel, se voyaient quatre grands chiffres, dont les deux du milieu étaient retournés en sens inverse, leur couleur était noire ; ils étaient ainsi disposés : (5gg5).

29° Sur l'écharpe blanche et verte qui soutenait le lion blanc, on a vu deux personnages se donnant le bras et s'avancant vers le nuage noir.

Ils étaient couverts de manteaux éclatants d'or, et avaient sur la tête des diadèmes dentelés, par le haut, dans toute la circonférence.

30° Alors se dessina une large bande noire, qui du nuage noir s'étendait au nord vers Lyon. C'était un pont où l'on distinguait un grand nombre d'arcades ; ce pont était couvert d'une armée de cavaliers qui s'avançaient vers les deux personnages couronnés

ci-dessus ; les chevaux couraient ventre à terre. A son chapeau, on reconnaissait leur chef pour un général. Arrivé devant les deux personnages, a levé son chapeau, et les deux personnages semblaient s'incliner pour le saluer.

Enfin tous ces nuages se sont confondus et changés en une vapeur rouge, comme il s'en voit souvent dans les beaux jours après le coucher du soleil. Cet incroyable tableau s'est déroulé pendant l'espace de deux heures : la plus grande partie à la lueur d'un beau soleil couchant, et le reste après le coucher.

Les témoins ont donc bien pu observer le phénomène à loisir, et aussi distinctement que sur une grande toile.

Telle est la description de ce prodige aérien.

Bien qu'il soit une prophétie, ce n'est pas à ce seul point de vue que je veux l'examiner, c'est aussi à un point de vue philosophique et d'une portée plus étendue, ainsi envisagé, il me paraît comporter plus d'un enseignement.

(A suivre.)

D^r L. NOOKI.

La Fin du Monde est-elle proche ?

(Suite et fin.)

V.

Les Papes, hérauts de la fin des temps.

1° C'est d'abord Grégoire XVI, dans sa célèbre Encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1832, où il écrivit cette déclaration mémorable, que ses successeurs n'ont fait qu'accentuer.

« C'est en vérité que nous disons qu'il est ouvert ce puits de l'abîme, d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcissait le soleil et des sauterelles sortir pour la dévastation de la terre... de là vint la corruption toujours croissante, etc. »

Ailleurs encore, ce Pape évoquait déjà — comme le fit, quatorze ans plus tard, la Très Sainte Vierge à la Salette — le chapitre XXIV d'Isaïe :

« La terre est vraiment dans le deuil et dépérit infectée par ses habitants, parce qu'ils ont transgressé les lois, changé la justice et dissipé l'alliance éternelle. »

On reconnaît bien, en effet, cette plaie des sauterelles, quand on songe à tant de productions malsaines de la presse, fruits de la liberté pernicieuse dont le monde est de plus en plus empesté, ravagé, dévasté.

2° Nous avons déjà fait connaître le sentiment de Pie IX par rapport à un cataclysme, avant-coureur et spécimen déjà de la fin relativement prochaine du monde, fléau qui rappellerait celui de l'engloutisse-

ment des Egyptiens dans la mer Rouge. C'était à la fin de décembre 1873.

Mais, déjà trois ans et demi auparavant, le même Pontife avait déclaré à Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, après la brusque interruption du Concile du Vatican causée par la guerre franco-allemande de 1870 :

« Si la France périssait, la fin des temps serait arrivée. »

Cette parole mémorable fut divulguée par le prélat, qui l'avait recueillie lui-même, et reproduite par les organes de la presse religieuse dès cette époque, nous en avons des preuves.

3° Tout comme ses deux prédécesseurs, Léon XIII se fit aussi le héraut du second avènement de Jésus-Christ. On sait que ce Pontife souverain fut un poète doublé d'un érudit en tout genre.

Or, voici comment il se constitua, comme ses deux prédécesseurs, et bien plus clairement encore, le prédicateur de la proximité de la fin du monde, dans une poésie latine dont voici la traduction : « Ce que Jean-Baptiste criait aux peuples de son temps, il le crie encore aux peuples de notre époque : « O vous, Nations de la terre, leur dit-il, plongées dans la nuit épaisse de toutes les erreurs, écoutez les oracles du salut : Il vient le dernier jour du monde ! Il est proche ! Apprenez à fuir la colère du Juge suprême qui déjà est aux portes, et faites enfin pénitence de vos iniquités... » Saint Jean ne s'adressait qu'aux Juifs et aux peuples de son temps.

Léon XIII, lui, s'adresse, sous l'autorité du saint Précurseur, au monde entier, dans des distiques dont voici le plus expressif :

« *Instat summa dies : venturam Judicis iram
Effugite! O tandem pœniteat scelerum!* »

4° Quant à Pie X, revenons encore à sa première Encyclique du 4 octobre 1903, dont nous avons déjà cité l'un des passages les plus saillants, qui fut *infidèlement traduit en français*, comme on va le voir.

— Nous allons mettre en italiques les mots omis ou mal traduits — à dessein? pour ne pas trop effrayer? ou bien, ne faut-il voir là qu'une simple inadvertance, en tout cas fâcheuse et regrettable du traducteur? Nous l'ignorons. — Quoi qu'il en soit, Pie X avait écrit, en latin, puisqu'alors il ignorait le français — ce qui occasionna une réflexion défavorable du cardinal Lecot, son voisin au Conclave, bientôt démentie par le choix du futur élu — Pie X avait écrit, au sujet des misères du temps présent :

« *Hæc profecto qui reputet, is plane metuat necesse est ne malorum, quæ supremo tempore sunt expectanda sit perversitas hæc animorum libamentum quoddam ac veluti exordium : neve filius perditionis, de quo Apostolus loquitur (II Thess. II, 3) jam in hisce terris versetur...* »

Cette phrase significative se trouvait tellement atténuée que Mgr Battandier nous écrivit : « C'est le cas d'évoquer invinciblement l'adage italien : « *Tra duttore traditore* ». La voici :

« Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement

des maux *annoncés* pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement le fils de perdition dont parle l'Apôtre (*aux Thessaloniens*) n'ait déjà fait son apparition parmi nous... »

Notre ouvrage *Notre-Dame de la Salette et ses deux élus*, etc. (Caen, Vve A. Domin, 106), faisait les remarques suivantes, p. 221 : « 1° Pourquoi *profecto* (certes, assurément) n'est-il pas traduit en tête, mais plus bas, et pas *véritablement*? — 2° Pourquoi *plane* (tout à fait, pleinement) n'est-il pas traduit du tout, bien que Pie X l'ait employé? — 3° Pourquoi *neccesse est* (on est forcé, contraint, on doit) est-il transformé en une sorte d'opinion libre, dont il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter davantage ni même de se soucier tant soit peu? »

Nous ajoutions même cette remarque qui n'a rien perdu de son à-propos :

« On prétend que l'autruche devant l'imminence du danger, se cache la tête sous les ailes, au lieu de fuir ou de songer du moins à s'y soustraire... Pourquoi alors vouloir imiter ce stupide oiseau, devant les périls de toutes sortes qui menacent de nos jours les disciples de Jésus-Christ, désireux de lui rester fidèles, malgré toutes les rigueurs de la persécution actuelle, de plus en plus intense? »

TRADUCTION FIDÈLE DU TEXTE LATIN DE PIE X.

« Assurément, quiconque approfondit la situation présente *doit* (et non pas seulement a droit de) *pleinement* redouter qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des *maux auxquels il faut s'attendre* à la fin des temps... et que le fils de perdition, etc. »

La suite de ce passage a été exactement traduite.

Quant à l'*Antéchrist*, dont il y est question, pour ceux qui ont daigné suivre les indications des bergers de la Salette, c'est du *collectif* dont il s'agit. L'*individuel* ne paraîtra que plus tard, vers le milieu du XX^e siècle.

VI

La fin très prochaine d'un monde avant la grande fin du monde d'après Isaïe et la Salette.

Le monde actuel est absolument détraqué : c'est un fait de toute évidence, constaté par quiconque a tant soit peu de franchise et de bon sens. Les impies, les athées, les incrédules de profession, les *sans religion, sans morale et sans Dieu* doivent en convenir aux-mêmes au plus intime de ce qui leur reste de conscience. Les insoucients, les sceptiques et les jouisseurs, les indifférents de parti-pris et tous ceux qui préféreraient des plaisanteries à des réflexions, trop sérieuses pour leur niaise et béate conception de l'existence ici-bas : *loquimini nobis placentia* (Isaïe, xxx, 10) doivent en convenir également, à moins d'être déjà, comme les précédents, asservis à l'esprit de la *Bête* infernale ou les victimes vraiment à plaindre d'une profonde et incurable imbécillité.

1° Eh bien, ce même prophète Isaïe avait prévu, il y a près de 3.000 ans, ce détraquement général de

l'humanité de nos jours, dans son chapitre xxiv, dont voici les passages les plus caractéristiques pour notre époque, passages dont la Très Sainte Vierge est venue Elle-même reproduire équivalement la teneur, dans son Message aux enfants de la Salette, le 19 septembre 1846 :

« Voici — dit Isaïe — que le Seigneur dévastera la terre, la dépouillera, la ruinera et en dispersera les habitants. Alors, le prêtre sera comme le peuple, le seigneur comme le serviteur, la maîtresse comme la servante, le vendeur comme l'acheteur, l'emprunteur comme le prêteur et le créancier comme son débiteur: *tous seront réduits à une égale misère*. La terre subira ruine sur ruine et sera livrée à toutes sortes de pillages. Elle est dans les larmes et tombe en défaillance, le monde périt, et tout ce qu'il y a de grand parmi les peuples est dans l'abaissement. »

Et maintenant, voici pourquoi :

« Car la terre est infectée par la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils ont violé les lois de Dieu, changé ses ordonnances et rompu toute alliance ou rapport avec lui — *Transgressi sunt leges, mutaverunt jus, dissipaverunt fœdus sempiternum.* »

Qui ne reconnaît là les trop fameux *Droits de l'homme* faisant déjà litière des *Droits de Dieu* pour se substituer à eux et les supplanter; ou encore, ces *grands principes de 89*, qu'on a si longtemps invoqués dans le cours du siècle passé; et, plus près de nous, la satanique *loi de séparation* et la non moins infernale *loi de laïcisation* — ou bien plutôt de *satanisation* complète — proclamée par tous ses patrons, vrais suppôts du diable, *obligatoire et intangible!*

« C'est pourquoi — continue Isaïe — la malédiction du Seigneur dévorera la terre, dont les habitants s'abandonneront au péché; aussi ceux qui la cultivent s'enliseront dans l'insanité et il n'y restera plus que peu d'hommes fidèles. »

N'est-ce point, hélas! la triste constatation que l'on fait actuellement pour la grande masse des *baptisés*?

Citons encore deux versets d'Isaïe, relatifs au châtiment de la ville orgueilleuse et superbe entre toutes, non sans noter auparavant le verset 7^e que voici :

« La vendange pleure et la vigne dépérit, et tous ceux qui avaient la joie dans le cœur sont dans les larmes... »

« La ville du faste et de la vanité est broyée, détruite... »

« Cette cité ne sera plus qu'un désert, toutes les portes en seront détruites. Et ce qui restera d'habitants au milieu de la terre, au milieu de tant de peuples, sera comme quelques olives qui demeurent sur un arbre après qu'on l'a dépouillé de tous ses fruits, ou comme quelques raisins qu'on trouve sur un cep après que l'on a fait la vendange. »

2° Voyons à présent le langage de Marie Elle-même aux deux pères de la Salette ; on va voir comme il est rapport avec celui d'Isaïe :

« Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcé de laisser aller la main de mon Fils... Dieu va frapper d'une manière sans exemple. Malheur aux habitants de la terre! Malheur... Dieu va épuiser sa colère, et personne ne pourra se soustraire à tant de

maux réunis... Il y aura une guerre générale qui sera épouvantable... On doit s'attendre à boire jusqu'à la lie le calice de la colère de Dieu... Chaque individu voudra être supérieur à ses semblables... Tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds... Si la récolte se gâte, ce n'est qu'à cause de vous autres. *Les péchés des hommes sont cause de toutes les peines qui arrivent sur la terre...* Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes, et enverra des châtiments qui se succéderont pendant plus de 35 ans... Les raisins pourriront... Paris sera brûlé... Plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre... Tout à coup, les persécuteurs de l'Eglise de Jésus-Christ et tous les hommes adonnés au péché périront, et la terre deviendra comme un désert... »

Mélanie ayant déclaré plusieurs fois, de vive voix comme par écrit — nous en avons eu les preuves — que les 35 ans de châtiments *successifs* devant aboutir au petit spécimen du jugement dernier, prédit par le Message Marial de la Salette, étaient commencés en 1880, on voit assez, n'est-ce pas? l'urgence d'une sincère conversion et d'un retour sérieux des hommes au Dieu qu'ils ont sottement abandonné, s'ils ne veulent pas être exposés à disparaître dans cette terrible catastrophe avant 1916 (1).

Libre sans doute aux sceptiques, aux rationalistes, aux hypercritiques et à tous les railleurs modernistes de se moquer de ces avertissements, car, comme l'écrivait souvent Mélanie : « *Les hommes ont la tête dure... Les hommes veulent voir les événements sans changer leur conduite* » ; et encore : « *Laissons rire ceux qui rient, ils ne riront pas alors.* » En effet, alors, ce sera plutôt lugubre pour tous les amateurs de plaisanteries et de rigolades, comme il s'en trouve encore même en certains milieux où l'on ne devrait pas s'attendre à en voir!

Pie IX disait un jour à un évêque d'Orient « Le monde est plongé dans le mal, il ne peut continuer comme cela; une main humaine est impuissante à le sauver, il faut que la main de Dieu se manifeste visiblement... ». Et dans son allocution du 22 juin 1871 : « *Le Seigneur viendra à notre secours...* » Or, comment cela, Saint-Père? — Par « *un miracle si sublime que le monde en sera dans la stupéfaction.* »

Mais pour être de ce monde-là, méritons-le dès maintenant, loin de laisser la miséricorde et la pa-

(1) Certains même prétendent qu'elle arriverait plus tôt, si l'on doit faire partir les 35 ans du 30 janvier 1879, où le maréchal de Mac-Mahon, démissionnaire de la présidence, après avoir fait sa soumission aux exigences de Gambetta, fut aussitôt remplacé par Grévy, le premier de nos chefs d'Etat qui ait été officiellement franc-maçon.

Quant à l'auteur du cri fameux, poussé à Romans, le 18 septembre 1878 : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi* », il était élu, dès le lendemain, président de la Chambre française, lui, un athée!

Le 4 février, un autre athée, sectaire et franc-maçon, Jules Ferry, de néfaste mémoire, était chargé de l'Instruction publique d'une France ci-devant chrétienne et catholique!

On peut voir là, en effet, un triple châtiment, qui n'a fait que s'aggraver, durant les 35 ans, devant être résolus avant la mi-février 1914.

tiences divines par nos objections, nos atermoiements et nos exigences insensées, au lieu de suivre, franchement et promptement, l'exemple on ne plus significatif du savant et pieux cardinal Billot (2).

Abbé RADIGUET.

ÉCHOS

L'Univers est-il éternel?

Il est peu de problèmes qui présentent plus d'intérêt que celui de l'évolution des mondes dont l'ensemble constitue ce que nous appelons l'univers. Des théories modernes ont conduit à penser que l'univers subit une évolution alternante : les étoiles (soleils) et les systèmes d'étoiles se forment dans les nébuleuses, celles-ci étant à leur tour engendrées par le choc de soleils éteints ou par l'agglomération progressive de débris d'astres morts. On a pu concevoir des mécanismes qui ferment de cette manière le cycle de l'évolution.

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas que la matière dans l'univers, il y a aussi l'énergie, et c'est ici que se pose la question la plus grave : l'évolution des mondes est-elle éternelle? Les forces de la nature ne tendent-elles pas, au contraire, à s'épuiser? L'univers ne vieillit-il pas?

Il existe un célèbre principe de thermodynamique, le principe de Carnot et Clausius, qui nous enseigne que l'énergie se dégrade sans cesse. S'il en était ainsi dans la nature tout entière, l'univers aurait une fin.

Pour comprendre la question, il nous faut reprendre à leur base les faits et les idées sur lesquels repose la thermodynamique. Il existe diverses formes de l'énergie : l'énergie chimique, l'énergie électrique... enfin l'énergie calorifique. Un des principes fondamentaux de la physique est celui de la conservation de l'énergie : quand il y a, par exemple, transformation de chaleur en travail mécanique, il y a proportionnalité entre la chaleur disparue et le travail produit.

Mais, si l'énergie ne se perd jamais, il n'en résulte pas que ses diverses formes aient les mêmes qualités. Un exemple fera comprendre : l'énergie d'un corps en mouvement peut toujours être, par frottement, transformée complètement en chaleur; mais, inversement, une quantité déterminée de chaleur ne peut pas être intégralement transformée en travail. Chacun sait que,

(2) Extrait de la réédition revue et augmentée que vient de donner de sa brochure : « *Où ou non, la fin du monde est-elle proche?* » de notre érudit collaborateur (Caen, imprimerie Domin).

dans la machine à vapeur, une énorme partie de la chaleur prise à la chaudière est apportée au condenseur. Dans toute machine thermique, il y a au moins une source chaude et une source froide, et toujours une partie de la chaleur empruntée à la source chaude passe à la source froide; cette partie n'est pas perdue, au sens de la conservation de l'énergie, mais elle est *inutilisée*.

Pourquoi la chaleur est-elle donc une forme inférieure de l'énergie, une énergie de mauvaise qualité?

La raison est très simple. Les physiciens ont démontré que les corps solides, liquides ou gazeux, sont formés de molécules en nombre colossal (un centimètre cube d'air en contient 30 milliards de milliards), animées d'un mouvement d'agitation perpétuel. C'est ce mouvement qui constitue la chaleur, et la température est déterminée par la vitesse moyenne d'agitation. Mais les molécules vont en tous les sens, d'un mouvement désordonné; la chaleur n'est donc pas orientée: voilà pourquoi c'est de l'énergie *dégradée*; elle est comparable à une foule dont les individus, complètement inintelligents, se dirigeraient au hasard, se heurtant les uns les autres, et seraient incapables d'unir leurs efforts.

On comprend aussi pourquoi l'énergie tend à prendre d'elle-même la forme de la chaleur: c'est que le mouvement désordonné est celui qui a le plus de chances de se produire. Le principe de Carnot-Clausius exprime l'impossibilité de transformer intégralement de la chaleur en travail. Ce principe et les conséquences qui en découlent peuvent s'énoncer sous diverses formes: la chaleur ne passe jamais d'elle-même d'un corps froid sur un corps chaud; on ne peut pas produire de travail avec une seule source de chaleur; l'énergie utilisable d'un système *isolé* diminue constamment. Cette dernière forme est celle qui doit retenir notre attention.

Imaginons un espace isolé, c'est-à-dire qui n'admet aucun accès de chaleur de l'extérieur et d'où aucune chaleur ne peut sortir. Plaçons dans cet espace des corps, des machines; la chaleur passera des corps plus chauds aux corps moins chauds, jusqu'à ce que tous arrivent à une même température. Alors, en vertu du principe de Carnot aucune machine ne pourra plus fonctionner; l'équilibre stable sera établi, caractérisé par un nivellement des températures et en même temps par une diffusion homogène de la matière sans aucune différenciation locale. Ce sera ce que Clausius a appelé la *mort de la chaleur* (Warmetod). Clausius n'a pas hésité à appliquer ce principe à l'univers: l'énergie de l'univers est constante, mais elle se dégrade, les

sources du mouvement s'affaiblissent peu à peu et la mort de la chaleur finira par régner partout.

Pourtant, oublions pendant quelques instants la thermodynamique et demandons-nous si une pareille conclusion est admissible. Si le monde existe depuis un temps infini, cette mort aurait dû s'établir, à moins d'admettre qu'à une époque qui n'est pas infiniment éloignée il y ait eu *création* soudaine d'énergie; mais ceci serait contraire au principe de la conservation de l'énergie. En d'autres termes le principe de la conservation de l'énergie a toujours existé, et alors ses transformations décrivent nécessairement des *cycles fermés*; il faut donc, malgré le principe de Carnot, essayer de fermer le cycle de l'énergie.

Est-il d'abord possible de considérer l'univers, dont nous ne saurions concevoir les limites, comme un de ces systèmes isolés conçus par les mathématiciens? Nous posons cette question, mais nous ne la discuterons pas, car elle touche aux confins du domaine de l'esprit humain.

D'autre part, le principe de Carnot-Clausius n'est exact que pour un mouvement complètement désordonné. Qui donc serait assez téméraire pour oser affirmer que l'évolution générale de l'univers est soumise aux lois du hasard? L'admirable harmonie des lois naturelles ne nous fait-elle pas, au contraire, sentir l'ordre qui règne dans la nature tout entière?

Mais revenons à une discussion plus strictement scientifique. Admettons même que le principe de Carnot soit applicable à un espace infini. N'y a-t-il pas, dans la nature, quelque mécanisme permettant d'échapper à la dégradation de l'énergie? Un éminent savant suédois, M. Svante Arrhenius, a émis depuis quelques années des idées géniales que nous allons résumer.

Quelle est, en somme, la raison d'être du principe de Carnot? C'est que les molécules des corps sont très nombreuses, qu'elles tendent à se mêler et à ne plus obéir qu'aux lois du hasard.

Il en serait tout autrement si les mouvements des molécules cessaient d'être désordonnés, si de petits êtres intelligents (tels que les « démons » imaginés par Maxwell) ou, ce qui revient au même, si des « forces orientées » parvenaient à « démanteler les molécules. »

Or, précisément, il y a de telles forces dans la nature. Par exemple, une conséquence des propriétés des gaz est que malgré la gravité, les atmosphères des astres doivent peu à peu s'évaporer; les gaz les plus légers sont les premiers à partir; il y a donc un triage des molécules. Celles-ci vont dans l'espace, où la matière est très raréfiée, et elles sont en quelque sorte isolées et constituent autant de petits projectiles; elles ne se

dirigent plus au hasard, mais vont où les conduisent les forces orientées (gravité, forces électriques, etc.).

Quand elles étaient réunies en masse, leur énergie était de la chaleur, mais du moment qu'elles ont été triées et qu'elles se sont éparpillées dans l'espace l'énergie n'est plus dégradée, elle s'est élevée au rang de « travail ».

Cet effet doit se produire surtout dans les gaz très raréfiés des nébuleuses. Quand les nébuleuses reçoivent de la chaleur, les parties périphériques perdent celles des molécules qui ont acquis les plus grandes vitesses. Ces molécules finiront par être captées par d'autres astres, contribuant ainsi à entretenir leur rayonnement.

Le principe de Carnot n'est pas « violé », il est « tourné » ; on peut dire non pas qu'il est en défaut, mais qu'il ne trouve pas son application.

Mais ce n'est pas tout, il y a encore un mécanisme merveilleux qui permet la régénération de l'énergie dans les nébuleuses. Homer Lane a démontré qu'une masse gazeuse, peu dense, soumise aux forces d'attraction (gravité), jouit de singulières propriétés : quand on lui donne de la chaleur, elle se dilate, et alors elle se refroidit ; inversement, si elle perd de la chaleur, sa température s'élève ; sa chaleur spécifique est négative. Ce résultat peut sembler paradoxal, et pourtant il est exact.

Imaginons alors deux masses de gaz à des températures différentes : conformément aux principes de Carnot, la plus chaude cédera de la chaleur à la plus froide, mais en même temps elle s'échauffera, alors que la plus froide se refroidira davantage : l'écart des températures, sera augmenté, c'est, au contraire, le nivellement des températures, la « mort de chaleur », qui aurait violé le principe de Carnot.

Les choses peuvent se passer ainsi jusqu'à ce que les gaz aient acquis une certaine densité. Ensuite, la chaleur spécifique devient positive et la dégradation de l'énergie se produit.

En résumé, l'énergie se dégrade dans les soleils et dans les systèmes solaires, mais elle se régénère dans les nébuleuses, qui sont des mondes en formation. Les mondes meurent pour faire place à des mondes nouveaux.

Sans doute, nous n'avons pas indiqué un cycle complet de l'énergie, nous avons seulement montré que la dégradation de l'énergie ne se produit pas toujours, et c'est déjà un beau résultat ; cela suffit pour nous autoriser à penser que le cycle de l'évolution peut réellement se fermer, par un mécanisme qu'il nous est encore impossible de préciser, mais dont nous soupçonnons quelques traits. Nous avons le droit de croire

que l'évolution de l'énergie, comme d'ailleurs celle de la matière, décrit un cycle *perpétuel*, un cycle où nous ne voyons ni commencement ni fin.

JEAN BECQUEREL,
professeur de physique au Muséum.

Empiriques roumains

S'il est un pays qui ait fait à notre civilisation maints emprunts, témoignant d'une sympathie à notre endroit qui ne s'est jamais démentie, c'est bien celui qui vient, à son tour, d'entrer en lice dans le conflit balkanique.

« La Roumanie doit beaucoup à la France..., nous déclarait, il y a quelques années, un de nos plus distingués confrères de Bucarest. L'éducation que beaucoup d'entre nous ont puisée dans vos écoles, les livres que nous avons lus, importés ou traduits presque tous du français, ont eu une influence des plus marquées sur notre génie national. »

Mais c'est surtout sous le rapport de l'hygiène que ce progrès s'est manifesté.

Les habitants des villes roumaines connaissent aujourd'hui un confort que leurs ancêtres ont ignoré ; au point de vue de l'habitation, de l'alimentation, les cités roumaines ne sont pas sensiblement inférieures aux nôtres ; par contre, les villages sont presque dans le même état qu'il y a deux siècles et les paysans ont conservé certaines des pratiques qui avaient cours au moyen âge.

L'empirisme, « la médecine des vieilles femmes », comme on dit en Roumanie, trouve encore à la campagne de nombreux adeptes.

Dans les premiers âges de la médecine, le malade était couché sur le seuil de sa porte, et tous ceux qui passaient lui indiquaient ce qu'ils avaient vu réussir ou entendu prôner contre le mal dont il se plaignait. Cette habitude s'est conservée dans nombre de villages roumains.

Un peu plus tard, c'est aux prêtres que le peuple a eu recours ; ceux-ci venaient lire des prières au chevet des patients, ou prononcer des exorcismes contre le diable cause de leurs maux.

Puis sont venus les empiriques proprement dits, pour la plupart guérissant en amateurs, se contentant d'une très modeste rémunération, ayant d'ailleurs d'autres occupations et non spécialisés dans l'art de guérir. Enumérons quelques-unes de leurs recettes.

Contre les fièvres palustres, on a coutume, au dire du Dr Sarafidi, de Constantza, de mettre, dans une étoffe qu'on porte à la ceinture, trois lanières d'une

étouffée hors d'usage, trois morceaux d'encens, trois pailles d'un balai, un peu de cendre et trois fragments d'araignées.

La toile d'araignée est, en Roumanie, considérée comme un excellent fébrifuge; quant à l'esprit de fourmis, qui contient, au surplus, de l'acide formique, il sert, en frictions, contre les douleurs des rhumatismes.

Ce ne sont pas les seuls animaux utilisés dans la matière médicale des Roumains. Les plaques calcaires de l'estomac de l'écrevisse sont employées comme diurétiques; les escargots sont donnés contre les calculs vésicaux. La soupe d'escargots, ne l'oublions pas, figurait dans nos pharmacopées, il n'y a guère plus de deux cents ans.

En Roumanie, on se sert ou l'on se servait, il n'y a pas très longtemps, des œufs de crapaud contre les durillons; et de la graisse d'une foule d'animaux, tels que le chien, le porc, le mouton, pour le pansement des plaies ou des abcès.

Le sang de lièvre, de cheval, trouvent aussi leur application.

Le paysan roumain utilise également certaines parties du corps humain, tels que les ongles, les cheveux brûlés, les dents, la salive, le cérumen, etc.

Contre l'inflammation des amygdales, on insuffle dans la gorge des crottes de chien, séchées et pilées. C'est, après tout, ce que nos pères absorbaient sous le nom d'*album græcum*, matière riche en phosphate de chaux. Combien d'œufs de parasites qui vivent dans le tube intestinal du chien se trouvent ainsi introduits dans l'organisme! Comme l'a fait observer très judicieusement le professeur R. Blanchard, il suffit d'un seul œuf de *tœnia echinocoque* (*tœnia* de chien), pour engendrer le kyste hydatique, bien autrement dangereux que la bénigne amygdalite.

Une autre coutume roumaine, qui n'est pas moins répugnante, est celle qui consiste à laver les vitres et la vaisselle salies par les mouches et à boire ce liquide, afin d'augmenter la sécrétion urinaire. Pour montrer le danger de cet usage, il suffit de rappeler que les débris de mouches, examinés par plusieurs observateurs, au point de vue bactériologique, ont été considérés comme un agent des plus actifs de dissémination des divers microbes pathogènes.

L'opothérapie, c'est-à-dire le traitement par les semblables, a été pratiqué empiriquement en Roumanie bien avant que la science l'ait consacré. On administre, par exemple, telle plante contre la chute des cheveux, parce qu'elle a une racine chevelue; telle autre,

contre la jaunisse, parce que la couleur de ses fleurs est jaune, etc.

Le diagnostic des maladies s'opère par des procédés qui ont leur originalité! Tantôt on se sert d'un miroir; tantôt on touche la partie douloureuse avec la lame d'un couteau; ou bien, on consulte les étoiles, les cartes; plus simplement, on étale des fèves sèches, puis on les lance en l'air et on les recueille sur une toile: la position que les fèves prennent est interprétée comme un bon ou un fâcheux pronostic.

On a parfois recours aux ventouses, aux sangsues, mais, plus souvent, au massage.

Pour les grandes séances de massage, « un vrai pétrissage », on se sert presque toujours, nous révèle le docteur Sarafidi, de l'ours de passage dans le village. « Ce massage s'exerce en gros sur tous les malades souffrant de névralgies et d'autres maladies. » La foule assiste avec une joie non dissimulée à ce curieux spectacle. L'ours a toujours été, d'ailleurs, considéré comme doué de beaucoup de vertus thérapeutiques. On cherche à lui arracher ses poils, convaincu qu'ils guérissent du paludisme et... de la peur!

Une autre pratique, encore en usage en Roumanie, est la suivante: quand le prêtre fait le tour de l'intérieur de l'église, d'après les rites orthodoxes, en portant le Saint-Sacrement, tous les enfants malades sont étendus par terre, et l'officiant passe sur leurs corps; on est persuadé que rien n'est plus efficace contre l'anémie et la fièvre.

Pour la tuberculose, il suffirait de manger du pain et de boire de l'eau retenus pendant six semaines dans la bière qui a renfermé un cadavre, mais l'exhumation étant sévèrement interdite, cette médication est d'une application plutôt difficile.

Il est plus aisé de se procurer de la corde de pendu, qui serait le meilleur des préservatifs contre n'importe quel état morbide. De même, les talismans, petits morceaux de métal ou de pierre, sur lesquels sont gravés des caractères mystérieux, communiqueraient des forces surnaturelles et préserveraient de tous les malheurs.

Le peuple roumain ne connaît que deux sortes de talismans: les *martisori*, fragments métalliques qu'on attache aux poignets; et les pendants d'oreilles. Les *descanteci* sont les formules imprécatoires à l'adresse des maladies, pour les intimider et les chasser du corps humain: Ces expériences sont parfois accompagnées d'une médication qui en double l'efficacité, si elle n'y contribue pas à elle seule.

Nous retrouvons là, en somme, les effets de cette suggestion dont nous avons tant de fois montré le pouvoir, sur les imaginations faibles et les esprits crédules.

DOCTEUR CABANÈS.

ÇA ET LA

Les pressentiments de Marie Magnier.

La brillante et joyeuse actrice, qui vient de mourir, avait eu le pressentiment de sa fin prochaine, dont tout Paris, qui venait de la voir si éclatante encore dans la *Dame de chez Maxim*, aux Variétés, fut aussi surpris que peiné.

Il y a un peu plus d'un mois, en compagnie de Mlles Lavallière et Mistinguett, elle assistait à un gala organisé, au Parc des Princes, par notre confrère *Comédia*. Pour aller voir courir sur la piste le petit chien de Mme Otero, elle quitta la tribune, mais en descendant les gradins, pâlit brusquement et faillit tomber.

— Qu'avez-vous ? lui demanda, inquiet, un de nos confrères de l'*Intransigeant*, qui se trouvait auprès d'elle.

— Oh ! mon abominable cœur qui me torture toujours !

— Il faut vous soigner au plus tôt !

— Oh ! il y a quarante ans qu'il me fait souffrir, et je sais que je ne dépasserai pas l'année 1913.

Et comme son interlocuteur protestait avec véhémence :

— Je sais ! je sais ! répéta Marie Magnier avec un sourire résigné.

Le chat sorcier du Palais-Bourbon

Ramonette est un gros chat noir qui joue le rôle de pythonisse au Palais-Bourbon. Un jour de pluie, venant on ne sait d'où, Ramonette pénétra dans le salon de la Paix. Au lieu de le chasser, le premier huissier qui le vit le caressa. Le félin mystérieux se faufila vers la buvette où l'excellent M. Coutant, qui était, selon son habitude, en dispositions cordiales, lui jeta un sandwich. Ramonette croqua délicatement le sandwich et vint ensuite de frotter au jambon du représentant d'Ivry. Depuis lors, toléré, caressé, nourri de jambon et de gâteaux, le chat devint gros et gras.

Et on remarque chez lui une curieuse qualité prophétique : Ramonette sait quand va se produire la chute d'un ministère. On l'a vu pour M. Monis, pour M. Briand pour M. Caillaux. Les jours de désastre gouvernemental, le poil de Ramonette se hérissé, ses griffes menacent et son œil gris flamboie.

Dans le vote de la loi de trois ans, les ennemis du ministère eurent, un moment, l'espoir de triompher. M. Augagneur avait présenté un petit amendement qui, sans bruit, devait mettre le gouvernement par terre...

Pendant qu'on dépouillait le scrutin, M. Jaurès, qui est superstitieux, se hâta discrètement vers la buvette pour consulter Ramonette. Or, jamais l'animal prophétique n'avait été de si belle humeur.

Le leader socialiste soupira, puis retourna dans la salle des séances, pour entendre le président annoncer que l'amendement Augagneur était repoussé...

La mort de Kroumir.

Kroumir, le chat célèbre d'Henri Rochefort qui ne quittait jamais son maître et qui dans toute les photographies représentant à son foyer le grand polémiste, figurait sur ses genoux, Kroumir, huit jours après la mort de Rochefort, est mort à son tour. Depuis la disparition du maître aimé, *il refusait toute nourriture*. Il est mort de douleur ; il a voulu mourir.

L'exemple de Kroumir sera cité pour montrer que la race féline peut fournir de beaux exemples d'attachement, aussi bien que la canine. Il sera cité aussi dans la question controversée du suicide chez les animaux.

Les superstitions au Théâtre.

Sait-on, raconte un journal du matin, que Mlle Mistinguette a deux bracelets composés de petites pièces d'or où est gravé le chiffre 13. Les mauvaises langues diront que cela n'empêche pas, à l'occasion, de recevoir trois coups de marteau ! (On sait que l'actrice fut blessée ainsi dans une scène qu'elle jouait pour le cinématographe.) Mais Mlle Mistinguette est aujourd'hui rétablie, et convaincue que c'est grâce au chiffre fatidique.

Une de ses camarades en originale fantaisie, Mlle Jane Danjou, vient d'inaugurer un nouveau porte-bonheur destiné à faire son chemin les gens de théâtre superstitieux.

Recette : Décalottez un bouchon d'une bouteille de champagne consommée, percez un trou dans la longueur de ce qui reste du bouchon, faites-y passer une faveur et nouez le tout au poignet gauche de la personne à qui vous voulez porter bonheur et qui doit le garder une nuit. Elle aura ainsi de la joie pour toute une année.

NOTRE COURRIER

LES VISIONNAIRES D'ALZONNE

Dans une paisible commune de l'Aude, à Alzonne, au confluent du Lampy, de la Bernassonne et du Fresquel, il se passe, depuis près d'un mois, de singuliers événements.

Le 30 juin, dans l'après-midi, trois fillettes, Pauline Jambert, Marie Perramond et Marie-Jeanne Claret, âgées respectivement de treize, dix et neuf ans, se promenaient le long du Fresquel. Arrivées au gué d'Arzens, elles aperçurent, entre les peupliers, la Vierge Marie portant des ailes dans le dos ; l'archange saint Michel, revêtu d'une armure éclatante ; Jeanne d'Arc à cheval, bannière déployée, et quelques autres figures célestes.

Le récit qu'elles firent de ces apparitions fut vivement commenté dans la commune. Ces apparitions se renouvelèrent. La petite Perramond se rend chaque jour au même endroit et affirme qu'elle voit chaque fois le même miracle se produire. D'autres personnes ont vu, assure-t-on, les apparitions, notamment la fille d'un commerçant de Castelnaudary, la femme d'un gendarme d'Alzonne, un garçon boucher de Carcassonne et deux incroyables de Montréal, lesquels, très émus, sont tombés à genoux. Et comme, de proche en proche, le bruit s'est répandu, les visiteurs affluent de tous les points de la région ; il en arrive en auto, en chemin de fer, en voiture et même en charrette. Depuis près d'un mois, il y a foule, chaque jour, sur les bords du Fresquel. C. A.

Le Gérant : Mme GASTON MERY.

Paris. — Imp. R. TANCREDÉ, 15, rue de Verneuil.